Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ARIÈGE

PRÉFECTURE

DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES,
DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET
DES AFFAIRES JURIDIQUES

ÉLECTIONS ET POLICE ADMINISTRATIVE

TEL: 05.61.02.10.46

Demande de carte professionnelle de Guide-conférencier

Code du tourisme (articles L221-1, R221-1, R221-2, R221-3 et R221-4)

Le demandeur doit adresser le formulaire en 1 exemplaire à la préfecture du lieu d'établissement à l'exception :

- des demandeurs étrangers non établis en France qui l'adressent à la Préfecture de Paris : 17 bd Morland – 75004 Paris ;
- des guides locaux qui s'adressent à la préfecture du département où ils ont été habilités

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom patronymique (nom de naissance) : ……
Prénoms : ……
Nom d'usage (facultatif) : ……
Date de naissance /_/_/ /_/_/ /_/_/_/_/
Lieu de naissance : ……
Adresse : ……
Code postal : /_/_/_/_/_/ Commune :_____
Numéro de téléphone : ……

JUSTIFICATIFS DE LA DEMANDE

Titre justifiant la demande	Année d'obtention	Langues

A le Signature

Pièces à joindre
- copie de la carte d'identité ou du passeport ou document équivalent pour les étrangers ;
- copie du titre de séjour ou de résident pour les étrangers établis en France
- copie du titre justifiant la demande de carte (diplôme + relevé de notes);
- une photo d'identité de face et tête nue ;
- justificatif de domicile ;
- une enveloppe timbrée avec adresse du destinataire.